

EX LIBRIS
D. NOLF

EDGARD CASIER
Docteur ès Sciences
43, RUE DE L'ESCRIME
BRUXELLES - FOREST

BULLETIN

DU

**Musée royal d'Histoire
naturelle de Belgique**

Tome XIX, n° 13.

Bruxelles, mars 1943.

MEDEDEELINGEN

VAN HET

**Koninklijk Natuurhistorisch
Museum van België**

Deel XIX, n° 13.

Brussel, Maart 1943.

**POISSONS MARINS INTÉRESSANTS OU NOUVEAUX
POUR LA FAUNE DE LA CÔTE BELGE,**

par Max POLL (Tervuren).

La liste de Poissons marins que nous publions aujourd'hui comprend uniquement des espèces particulièrement intéressantes, inconnues ou peu connues chez nous, capturées à proximité de nos côtes et qui font partie des collections du Musée Royal d'Histoire naturelle de Belgique.

En premier lieu, cette liste mentionne des espèces qui n'avaient pas encore été signalées des parages des côtes belges. Si nous envisageons les points de capture, ces espèces peuvent être groupées en deux catégories. La première est celle des espèces pêchées dans le domaine des eaux territoriales de la Belgique qui s'étendent jusqu'à la limite des 3 milles, soit à une distance de 5 km. 500 du rivage à marée basse; elles seules seront indiquées comme étant nouvelles pour la Faune belge. L'autre catégorie groupe des espèces qui figurent dans les collections du Musée par des exemplaires provenant de points situés en dehors de la limite des eaux territoriales. Au point de vue de la composition générale de la faune des parages de notre littoral, ces deux catégories présentent le même intérêt et demandent à être citées dans une Faune belge, car les espèces de la seconde catégories seront évidemment capturées tôt ou tard dans les eaux belges. La distinction que nous établissons entre elles

résulte uniquement de la nécessité de fixer une limite au domaine de la Faune belge sensu stricto.

En second lieu, cette liste comprend des espèces rares, ou même relativement communes, qui ont déjà été citées dans des publications antérieures mais sans indications précises de localités et de dates de capture, lacune gênante pour ceux qui se préoccupent de la composition de notre faune marine.

Parmi les espèces, dont il sera question, certaines habitent régulièrement nos régions et sont même assez communes, mais d'autres sont peu favorisées dans les parages de notre littoral où elles ne trouvent point des conditions de vie optima. Enfin, il en est qui doivent être considérées comme visiteuses fortuites qui nous arrivent, soit des régions septentrionales de la Mer du Nord, soit, par la Manche, de l'Atlantique oriental.

Ces Poissons proviennent en majeure partie des récoltes effectuées par le Professeur G. GILSON, Directeur honoraire du Musée royal d'Histoire naturelle, notamment les spécimens qui portent les indications : « Exploration de la mer » (1) et « Don de l'Institut maritime d'Ostende ». C'est à lui que nous devons la découverte de toutes les espèces nouvelles pour la Faune belge dont il sera question ici. La grande précision de la plupart des indications concernant les points de capture, et qui ne laissent subsister aucun doute quant à l'origine des spécimens, sera grandement appréciée.

Une grande partie des spécimens mentionnés avait été déterminée soit par le Dr. L. GILTAY, soit par le Dr. M. HOLLY, soit par le Professeur G. GILSON; certains d'entre eux avaient déjà donné lieu à publication (cf. citations dans le texte) mais la plupart d'entre eux n'avaient pas encore été cités dans la littérature ichthyologique. Nous avons revu chacune de ces déterminations antérieures et quelques-unes ont été modifiées; dans d'autres cas, les noms ont été changés, pour mettre cette liste à la hauteur de l'état actuel de la nomenclature.

Nous avons fréquemment cité trois publications que nous signalons ici une fois pour toutes : G. GILSON, *Les Poissons d'Ostende*, Bruxelles, 1921. — H. C. REDEKE, *Fauna van Nederland*, Pisces, Leiden, 1941. — *Faune ichthyologique de l'Atlan-*

(1) Les limites du domaine marin exploré par le Professeur GILSON sont indiquées dans la publication suivante : GILSON, G., 1914, *Le Musée d'Histoire naturelle moderne, sa mission, son organisation, ses droits*. (Mém. Mus. Hist. nat. Belgique, VII, p. 222, fig. 133.)

tique Nord (abréviation : F. A. N.), rédigée par divers auteurs et éditée par le Comité permanent international pour l'exploration de la Mer, Copenhague, 1929-1938.

L'astérisque indique les spécimens capturés dans les limites des eaux territoriales de la Belgique.

1. *Sphyrna zygaena* (LINNÉ).

1 ex. long. 555 mm. (2), West-Hinder (bateau phare), 1930 (Don G. GILSON). Dét. L. GILTAY 1937. I. G. 9345, n° rég. 4437.

Il s'agit d'un jeune exemplaire du « Requin marteau » ; l'adulte atteint 4 m. de longueur.

Cette espèce ne figurait jusqu'à présent sur aucune liste faunistique belge. D'après P. CHEVEY (1930, F. A. N.), son aire de dispersion s'étend dans les mers tropicales et sub-tropicales ; Méditerranée, Manche et Océan. Si l'on en juge par les captures qui ont été signalées en Mer du Nord, il faut le considérer comme un visiteur très rare de cette région. F. DAY (1880-1884) (3) signale la trouvaille d'un exemplaire mort à Banffshire (Ecosse) et la capture d'un autre spécimen à Yarmouth en 1829. H. C. REDEKE (1941, p. 37) parle d'un unique individu trouvé échoué à la côte hollandaise en 1908 « op de Hinderribben in den mond van het Haringvliet ».

2. *Salmo trutta* LINNÉ.

* 1 ex. long. 175 mm., Estacade d'Ostende, VII-1906, pris au filet carré (Explor. Mer). Dét. M. HOLLY 1936. I. G. 9054, n° rég. 4032.

* 1 ex. long. 290 mm., Ostende, chenal, 12-VIII-1936 (Don A. CAPART). I. G. 10820, n° rég. 5128.

La « Truite de mer » a une biologie qui se rapproche de celle du Saumon : *Salmo salar*. Elle appartient à la *forma major* de *Salmo trutta*, suivant la conception de FATIO ; la « truite de rivière » appartient à la *forma minor* (cf. L. ROULE, 1929 — F. A. N.).

(2) Cette mesure vaut la longueur totale de l'animal, caudale comprise.

(3) DAY, F., 1880-84, *The Fishes of Great Britain and Ireland*, II. (London, p. 294.)

A propos de la « Truite de mer », G. GILSON (1921, p. 30) s'exprime en ces termes au sujet de sa présence au voisinage de notre littoral : « Elle ne fréquente que tout à fait accidentellement l'estuaire de l'Escaut. Les spécimens qui apparaissent sur nos marchés sont importés. » Il est probable que ce Poisson n'est pas tellement rare et que s'il n'a pas été signalé plus souvent dans nos régions, c'est à cause de la fréquente confusion qui le fait prendre pour le jeune Saumon. En effet, en Hollande, c'est un Poisson qui se pêche régulièrement l'été (voir dates de capture des deux spécimens susmentionnés) dans les rivières, près de leur embouchure (cf. H. C. REDEKE, 1941, p. 80). D'après L. ROULE, 1929 (F.A.N.), la « Truite de mer » fréquente les eaux Atlantiques, surtout la Manche et la Mer du Nord, la Baltique.

3. *Muraena helena* (LINNÉ). Belg. nov. sp.

* 1 ex. long. 485 mm., Ostende, estacade est, 14-VI-1937 (Don de l'Inst. marit. Ostende). I. G. 13.261, n° rég. 5000.

A notre connaissance, la « Murène » de la Méditerranée et de l'Atlantique oriental jusqu'à la Manche (cf. d'ANCONA, 1929 — F. A. N.) n'a jamais été signalée ni de la côte belge, ni de la côte hollandaise, ni même d'aucun autre endroit de la Mer du Nord. C'est un Poisson qui vit sur les côtes européennes à une latitude méridionale et qui recherche les fonds rocheux. Dans ces conditions, sa capture à l'entrée du port d'Ostende est certainement inattendue et, sa présence ayant été constatée dans la Manche, nous devons le considérer comme un visiteur très rare qui nous arrive par le Pas-de-Calais.

4. *Scomberesox saurus* (WALBAUM).

* 1 ex. long. 370 mm., trouvé échoué sur l'estran est d'Ostende, 1933. (Don de l'Inst. marit. Ostende). Dét. L. GILTAY 1936. I. G. 9946, n° rég. 4039.

Les citations relatives à l'« Orphie maquereau » sont très rares. P. J. VAN BENEDEN (3^{bis}) signale qu'une bande nombreuse est venue se jeter sur la côte en décembre 1854. G. GILSON (1921, p. 37) nous dit que « l'espèce paraît rarement dans le butin de nos pêcheurs ».

Cette espèce pélagique et cosmopolite, se raréfie à mesure que l'on s'élève vers le Nord. Elle est très peu abondante en

(3^{bis}) VAN BENEDEN, P. J., 1873, *Poissons et Pêche in Patria Belgica*. (Bruxelles, p. 327.)

Mer du Nord quoique déjà signalée, à diverses reprises, des côtes anglaise, française, hollandaise et allemande (Helgoland) [cf. H. C. REDEKE, 1941, p. 146; E. W. MOHR, 1930 (4); F. DAY, 1880-84 (5)]. Ce Poisson se rencontre en surface en été, notamment au voisinage des côtes mais il s'en éloigne vers l'automne pour rechercher des eaux plus profondes. Nous devons donc le considérer comme un visiteur fortuit et saisonnier de notre littoral.

5. *Nerophis lumbriciformis* PENNANT.

M. HOLLY (1936) (6) a déjà signalé trois exemplaires capturés à la côte belge et qui font partie des collections du Musée Royal d'Histoire naturelle. Cet auteur considère la côte belge comme région de capture inédite pour cette espèce. Cependant A. LAMEERE (1895) (7) et G. GILSON (1921, p. 42) la placent déjà dans la faune belge, avec la remarque : « peu commune — ou assez rare — près de la côte » (8). KÜNNE (1930, F. A. N.), et cette opinion est partagée par d'autres auteurs, considère que ce Syngnathidae vermiforme manque dans le Sud de la Mer du Nord, bien que l'on ait constaté sa présence sur les côtes occidentales d'Europe depuis la Norvège jusqu'à l'Afrique du Nord. Cette opinion semblait être confirmée par l'absence d'informations existant au sujet de ce Poisson sur la côte hollandaise; H. C. REDEKE (1941), ne la cite pas dans sa « Fauna van Nederland ». En réalité, ce point de vue ne peut être maintenu et il faut s'attendre à la découverte du *N. lumbriciformis* en d'autres points du Sud de la Mer du Nord.

6. *Siphonostoma typhle* (LINNÉ).

M. HOLLY (1936) (6) a déjà cité les cinq exemplaires des collections du Musée Royal d'Histoire naturelle. Cet auteur con-

(4) MOHR, E. W., 1930, *Die Fische der Nord- und Ostsee*. (Leipzig, p. XII, g. 5.)

(5) DAY, F., 1880-84, *op cit.*, II, p. 152.

(6) HOLLY, M., 1936, *Die Syngnathiden der belgischen Küstengewässer*. (Bull. Mus. Royal Hist. nat. Belgique, XII, 7, p. 2.)

(7) LAMEERE, A., 1895, *Manuel de la Faune de Belgique*, I. (Bruxelles, p. 68.)

(8) E. VAN BENEDEN en 1883 (*Additions à la faune belge ichthyologique des côtes de la Belgique* — Bull. Ac. R. Belgique, (3) V, p. 410.) signala le premier la découverte de cette espèce sur notre littoral.

sidère la côte belge comme étant également pour cette espèce une région de capture inédite. En réalité, G. GILSON (1921, p. 42) avait déjà signalé que cette espèce « a été trouvée dans les paquets d'*Himantalia* apportés de la Manche par le flot, après les tempêtes du S. O. ». D'ANCONA (1929, F. A. N.), donne la Manche comme limite septentrionale de son aire de dispersion mais G. DUNCKER (1930) (9) déclare qu'on la trouve depuis la côte occidentale de la Norvège et la Baltique occidentale, le long de toutes les côtes européennes jusqu'à la Mer Noire. Plus rare en Mer du Nord que dans la Baltique occidentale elle est de nouveau plus abondante dans la Manche. Citée par H. C. REDEKE (1941, p. 172) comme appartenant à la faune hollandaise, le « Siphonostome » n'aurait toutefois pas été trouvé dans les bras de mer et dans les embouchures méridionales des grandes rivières. Ce Poisson se rencontre chez nous au large, à peu de distance de la côte. Il doit être considéré comme rare.

7. *Hippocampus europaeus* GINSBURG. Belg. nov. sp.

1 ex. de 95 mm. (10) ; Wandelaar (bateau phare), 14-VI-1934, capturé au chalut crevettier (Don de l'Inst. marit. Ostende). I. G. 10248, n° rég. 3295.

* 1 ex. de 90 mm. ; devant Ostende E., hors du Stroombank, 8-VIII-1925, capturé au chalut crevettier (Explor. mer). I. G. 8819, n° rég. 3295 β.

* 1 ex. desséché de 105 mm. ; Lombartzijde, VI-1937 (Don A. DERINE) ; trouvé échoué sur la plage. I. G. 11172, n° rég. 5141.

* Deux autres captures nous ont été signalées par A. CAPART : Ostende, estacade Est, VII-VIII-1938 (réc. A. CAPART) et près de la bouée du banc de Wenduyne, 11-VI-1938, pris au chalut crevettier par le Crevettier O. 68 ; nous avons vu l'exemplaire desséché se rapportant à la première de ces deux captures.

L'Hippocampe, que l'on trouve parfois à la côte belge, a été dénommée *H. brevirostris* par P. J. VAN BENEDEN (10^{bis}) qui observa un exemplaire, *H. antiquorum* LEACH par G. GILSON (1921, p. 42) qui donne les renseignements suivants à son sujet : « Rare

(9) DUNCKER, G., 1930, *Die Fische der Nord- und Ostsee*. (Leipzig, p. XII, g. 22.)

(10) Ex. indéroulable mesuré tel quel.

(10^{bis}) VAN BENEDEN, P. J., 1873, *op. cit.*, p. 328.

sur nos côtes sableuses. Plusieurs années se passent parfois sans qu'une seule capture soit signalée. Cependant il est parfois pêché par les crevettiers sur les fonds à polypes. Nous l'avons pris à la drague au banc de Middelkerke ».

M. HOLLY (1936) (11) qui cite le deuxième des trois exemplaires précités du Musée d'Histoire naturelle, le rapporte à *H. guttulatus* Cuv. et considère la côte belge comme région de capture inédite.

C'est en 1935, que IS. GINSBURG (12) découvre que l'Hippocampe des côtes septentrionales de la France et de celles de l'Angleterre méridionale appartient à une nouvelle espèce qu'il dénomma *H. europaeus*.

Récemment, H. C. REDEKE (1941, p. 173) est arrivé à la conclusion que l'Hippocampe des côtes des Pays-Bas se rapporte bien à cette espèce, ce qui étendait considérablement vers le Nord son aire de dispersion. Logiquement, l'Hippocampe de la côte belge devait également appartenir à la même espèce. Il en est effectivement ainsi, comme en témoignent les nombres que nous donnons ci-dessous, qui se rapportent aux trois individus des collections du Musée d'Histoire naturelle et qui sont caractéristiques de l'*Hippocampus europaeus*.

	Ex. du Wandelaar	Ex. pris devant Ostende	Ex. de Lombart- zijde
Nombre de segments du tronc	11	11	11
Nombre de segments du pédon- cule caudal	36	33-34	34-35
Nombre de rayons dorsaux	18	18	non conser.
Nombre de rayons pectoraux	15	14	non conser.

Nos côtes ne sont pas favorables au développement de l'Hippocampe; c'est un habitant défavorisé de ces parages et peut-être même un visiteur involontaire, amené passivement de la Manche par les tempêtes du S. O.

8. *Onos cimbrius* (LINNÉ).

1 ex. de 210 mm.; Lat. 51°24' à 51°25'50'' N., long. 2°41' à

(11) HOLLY, M., 1936, *op. cit.*, p. 3.

(12) GINSBURG, IS., 1937, *Review of the Seahorses (Hippocampus) found on the coasts of the American continents and of Europe.* (Proc. U. S. Nat. Mus., LXXXIII, n° 2997.)

2°36' E., soit entre Ostende et le West-Hinder, 27-VII-1909, capturé au grand chalut (Explor. Mer). Dét. M. HOLLY 1936: I. G. 8188, n° reg. 3874.

G. GILSON (1921, p. 72) ne signale pas exactement la « Motelle à quatre barbillons » de notre littoral mais déclare seulement qu'elle est accidentellement rapportée par les chalutiers venant de la Manche. Elle ne figurait donc pas jusqu'à présent parmi les Poissons de nos régions. D'après W. SCHNAKENBECK (1930, F. A. N.), sa distribution géographique s'étend depuis la Finlande et l'Islande au N. jusqu'à la Manche et les côtes européennes N. O. au S., le golfe de Finlande à l'E. dans la Baltique; également les côtes orientales de l'Amérique du Nord. C'est une espèce septentrionale qui, dans la Mer du Nord, surtout dans le Sud de cette mer, doit être considérée comme une rareté. H. C. REDEKE (1941, p. 163) ne connaît que trois captures effectuées à proximité des côtes hollandaises.

9. *Raniceps raninus* LINNÉ. Belg. nov. sp.

* 1 ex. de 260 mm., en dehors du banc de Wenduïne, 6-VII-1925 (Explor. Mer). Dét. L. GILTAY 1937. I. G. 8819, n° rég. 4435.

* 1 ex. de 225 mm., port d'Ostende, estacade Est, 14-VIII-1939, pêché au carrelet (Don de l'Inst. marit. Ostende). I. G. 12.770, n° reg. 5054.

Espèce signalée parmi les Poissons d'Ostende de G. GILSON (1921, p. 79) mais notée seulement comme « ayant paru très accidentellement à la minque ». Elle n'avait pas encore, à notre connaissance, été considérée comme appartenant à la faune belge proprement dite.

Le « Trident », curieux Gadidae côtier, habite les côtes de l'Europe occidentale depuis Trondhjem en Norvège au Nord jusqu'à la Manche au Sud et jusqu'à la mer Baltique occidentale à l'Est. (cf. W. SCHNAKENBECK, 1930, in F. A. N.)

Il est surtout commun en Norvège et manifeste, comme le font remarquer la plupart des auteurs, une réelle prédilection pour les fonds rocheux.

Il n'est donc pas étonnant que cet animal ne soit pas commun, ni sur les côtes belges, ni sur les côtes hollandaises. H. C. REDEKE (1941, p. 164) dit qu'il n'est pas réellement rare mais qu'on ne le pêche qu'en individus isolés.

Nous le considérons comme un habitant peu favorisé dans les

parages de notre littoral, et par la nature du fonds et par la latitude.

10. *Labrus berggylta* ASCANIUS.

1 ex. de 230 mm., Noord-Hinder (bateau phare), à une distance de 5 milles (Expl. Mer). Dét. M. HOLLY 1936. I. G. 9054, n° reg. 4051.

G. GILSON (1921, p. 68) nous dit que cette espèce est apportée de temps en temps à Ostende par les chalutiers à vapeur; elle n'a toutefois pas encore été signalée d'une façon précise à proximité de la côte belge.

D'après J. LE GALL (1931, F. A. N.), cette « Vieille » habite les côtes occidentales de l'Europe et du N. O. de l'Afrique, est rare en Baltique occidentale mais fréquente en Méditerranée, où sa présence va en diminuant vers l'Est. Ce Labre se plaît particulièrement le long des côtes rocheuses, c'est sans doute une des raisons pour lesquelles il n'est pas commun dans le Sud de la Mer du Nord. C'est une rareté, aussi bien dans les parages de notre littoral que dans ceux de la côte hollandaise (cf. C. H. REDEKE, 1941, p. 201).

11. *Crenilabrus melops* (LINNÉ). Belg. nov. sp.

1 ex. de 182 mm., lat. 51°22'10'' à 51°24'35'' N., long. 2°45' à 2°47' E., 8-VI-1914, capturé au grand chalut (Expl. Mer). Dét. M. HOLLY 1936. I. G. 8486, n° rég. 2963 β .

1 ex. de 200 mm., près du banc d'Ostende, 13-III-1931, capturé par le bateau O. 95 (Don de l'Inst. marit. Ostende). Dét. G. GILSON. I. G. 9946, n° rég. 2963.

1 ex. de 155 mm., Littoral belge, IX-1931 (Don de l'Inst. marit. Ostende). I. G. 11172, n° reg. 5126.

* 1 ex. de 225 mm., entre Westende et Middelkerke, 2-III-1937 (Don de l'Inst. marit. Ostende). I. G. 11172, n° reg. 5127.

* 1 ex. de 210 mm. Ostende, estacade est, au bout du musoir, 14-VII-1938, pêché au carrelet (Don de l'Inst. marit. Ostende). I. G. 13469, n° rég. 4973.

Ce Labridae ne semble pas encore avoir été considéré comme faisant partie de la faune des parages de la côte belge, et pourtant il ne semble pas être particulièrement rare. H. C. REDEKE

(1941, p. 203) déclare que c'est le Labre le moins rare de la côte hollandaise, ce qui se confirme pour notre côte. D'après E. M. POULSEN (F. A. N.), il vit le long des côtes européennes, depuis la Méditerranée jusqu'à la côte norvégienne (Nordfjord) et la Mer Baltique occidentale. Il se rencontrerait en eau peu profonde, parmi les plantes marines.

12. *Ctenolabrus rupestris* (LINNÉ).

1 ex. de 160 mm., au large, entre Raverzijde et le phare de Nieuport, 27-I-1907, pêché au filet fin (Explor. Mer). Dét. M. HOLLY 1936. I. G. 8188, n° reg. 4050.

Un exemplaire pris par les pêcheurs de Blankenberghe est cité par P. J. VAN BENEDEN (12^{bis}). D'après E. M. POULSEN (F. A. N.), l'aire de dispersion de cette espèce comprend la Mer Noire, la Méditerranée et la côte occidentale de l'Europe jusqu'à la côte norvégienne (Trondjem Fjord), Mer du Nord comprise. Vit en eau peu profonde, parmi les plantes marines, particulièrement dans les régions à *Zostera*; évite au contraire les fonds sableux. Ni la côte belge, ni la côte hollandaise ne paraissent donc favorables au développement de ce Poisson. H. C. REDEKE (1941, p. 204), qui ne connaît que 4 exemplaires, le considère comme rare pour la faune hollandaise.

13. *Ammodytes dubius* REINHARDT.

Dans un article, paru en 1936, sur les Ammodytidae de la côte belge, M. HOLLY (1936) (13) signale *A. marinus* RAITT comme espèce nouvelle pour la faune belge. L'étude des collections du Musée royal d'Histoire naturelle lui permet de publier une longue liste de localités de capture se rapportant à cette espèce et aussi à *A. lanceolatus* LESAUVAGE et *A. lancea* YARREL (= *A. tobianus* part LINNAEUS). D'après G. DUNCKER et E. MOHR (1939) (14), *A. marinus* RAITT 1934 est synonyme de *A. dubius* REINHARDT 1838.

(12^{bis}) VAN BENEDEN, P. J., 1873, *op. cit.*, p. 315.

(13) HOLLY, M., 1936, *Die Ammodytides-Arten der Küste des Königreiches Belgien*. (Bull. Mus. Royal Hist. nat. Belgique, XII, 5, p. 1.)

(14) DUNCKER, G. et MOHR E., 1939, *Revision der Ammodytiden*. (Mitteil. Zool. Mus. Berlin, XXIV, 1, p. 17.)

A. dubius REINHARDT est une espèce très voisine de *A. lancea* YARREL. Les différences principales résident : dans le nombre des rayons dorsaux (55-67, au lieu de 50-56 chez *A. lancea*), le nombre des vertèbres (67-72, au lieu de 60-66 chez *A. lancea*) et la présence ou l'absence (chez *A. lancea*) d'un troisième repli cutané médio-ventral. Si l'on admet la validité de ces caractères différentiels, on peut, avec M. HOLLY admettre l'existence sur la côte belge d'une troisième espèce d'*Ammodytes*. La synonymie proposée par G. DUNCKER et E. MOHR affecte à *A. dubius* une distribution géographique considérable mais homogène ; c'est une espèce arctique-atlantique, peut-être circumpolaire, qui, dans les eaux européennes, descend vers le Sud jusqu'aux côtes écossaises, la côte allemande de la Mer du Nord, la Mer Baltique centrale et la côte belge de la Mer du Nord qui est la latitude la plus méridionale connue de son aire de dispersion. Elle n'a pas encore été signalée de la côte hollandaise.

14. *Gymnammodytes semisquamatus* (JOURDAIN).

17 ex. 162-192 mm., lat. 51°25' à 51°22' N. et long. 2°40'30'' à 2°35' E., 15-V-1907, chalut à gaule avec contre-dos (Explor. Mer). Dét. *G. cicerellus* (RAF.), M. HOLLY 1935.

D'après G. DUNCKER et E. MOHR, 1939 (14), le *Gymnammodytes* de l'Atlantique Nord serait différent de celui de la Méditerranée. *G. cicerellus* (RAFIN.) est une espèce confinée en Méditerranée et Mer Noire, tandis que *G. semisquamatus* (JOURDAIN) vit dans l'Atlantique Nord oriental depuis la Norvège jusqu'au Portugal ; Mer du Nord, Shetlands, Orkneys, Hébrides, Firth of Forth, Doggerbank N. O. (RAITT 1934). Ces espèces se distinguent nettement par la longueur différente des replis cutanés ventro-latéraux.

Cet Ammodytidae n'a encore été signalé ni des parages de la côte belge, ni de ceux de la côte hollandaise. En revanche, elle se rencontre dans la Manche, d'où provient le type (St-Malo, JOURDAIN 1879).

Ce Poisson semble particulièrement rare dans le Sud de la Mer du Nord si l'on en juge par l'importance (comparativement beaucoup plus grande) du matériel d'*Ammodytes* qui figure dans les collections du Musée d'Histoire naturelle.

15. *Gobius niger* LINNÉ.

1 ex. de 98 mm.; lat. 51°21'30'' N., long. 2°27' E., 9-V-1905, chalut à gaule (Explor. Mer). Dét. L. GILTAY 1927. I. G. 8188, n° reg. 3668 β .

1 ex. de 80 mm.; lat. 51°27' à 51°25' N., long. 2°55'15'' à 2°47' E., 21-V-1907, chalut à gaule avec contre-dos (Explor. Mer). Dét. L. GILTAY 1927. I. G. 8188, n° rég. 3668 γ .

1 ex. de 82 mm.; lat. 51°57'30'' N., long. 1°51' E., 28-IV-1914, filet à ressorts (Explor. Mer). Dét. M. HOLLY 1936. I. G. 8486, n° reg. 2967 β .

3 ex. de 85-95 mm., N. O. du Wandelaar, 9-IX-1923, filet à crevettes (Explor. Mer). Dét. L. GILTAY 1927. I. G. 8738, n° rég. 3668.

4 ex. de 115-125 mm., Ostende N. 11 milles, grand chalut (Pêche n° 7378 au grand chalut). Dét. G. GILSON. I. G. 9946, n° rég. 2967.

1 ex. de 118 mm., entre le Oost Dijk et le Buiten Ratel, 20-IV-1934, chalut à panneaux (Don Inst. Marit. Ostende). Dét. L. GILTAY 1936. I. G. 10751, n° rég. 3677.

2 ex. de 110-120 mm., même provenance. I. G. 10751, n° rég. 3677 β .

L. GILTAY (1927) (15), admet 4 espèces de Gobiidae dans la faune belge, après avoir relevé les différentes citations qui existent dans la littérature à leur sujet. Ce sont : *G. niger* L., *G. minutus* PALLAS, *G. microps* KROYER et *G. pictus* MALM. — *G. minutus* est une espèce très commune qui ne mérite pas de mention ici. *G. microps* sera mentionné ci-après et le *G. pictus* de L. GILTAY sera mis en synonymie avec lui.

Quant au *G. niger*, les indications de provenance que nous donnons ci-dessous méritent d'être publiées car aucune précision n'existait à leur sujet dans la littérature pour la région des parages de la côte belge. Chose curieuse, ce *Gobius* n'est pas cité dans la « Fauna van Nederland » de H. C. REDEKE, 1941. Cette espèce a pourtant une aire de distribution très vaste qui s'étend depuis l'Islande jusqu'à la Méditerranée, y compris la Mer Baltique. Elle recherche les eaux calmes, peu profondes (2-20 m.), avec plantes marines ou tout au moins à fonds va-

(15) GILTAY, L., 1927, *Sur la découverte d'une espèce de Gobius nouvelle pour la Belgique* (« *Gobius pictus* MALM. ») et sur les conditions éthologiques de son habitat. (Bull. Ac. Roy. Belgique, Cl. Sci., (5) XIII, n° 5, pp. 267-283.)

seux (cf. E. M. POULSEN, F. A. N.) Ces conditions sont certainement réalisées en certains points à proximité de la côte belge et expliquent les captures relativement fréquentes de ce *Gobius*.

16. *Gobius microps* KROYER.

De nombreux exemplaires capturés soit en mer, soit dans le port d'Ostende, soit dans les eaux saumâtres de l'intérieur du Pays.

En mer : West-Hinder, 26-XI-1906 ; au large entre Breedene et le phare d'Ostende, 10-X-1908 ; au large entre Middelkerke et Westende, 21-VI-1923 — (Explor. Mer). Wenduine, estran 14-24-VIII-1927 (Explor. Musée).

Port d'Ostende : entre l'avant-port d'Ostende et l'entrée du pont de Slijkens, 22-V-1907 ; Ecluse Demey, 27-V-1907 ; Pont de Slijkens, 3-IV-1908 et 16-IV-1908 — (Explor. Mer).

Ostende, bassin de chasse, 8-VIII-1939, 21-V-1937, 30-VII-1937, 16-IX-1938, 6-IX-1937, 10-VI-1938, 24-VI-1938, 12-VIII-1938, 16-IX-1938, 19-VIII-1938, 26-VIII-1938 (Explor. Musée).

Ostende, 29-IV-1937, 10-XII-1937, 12-VIII-1936, 9-IV-1937, 18-IV-1938, 29-IV-1938, 27-V-1938, 29-VII-1938 (Explor. Musée).

Eaux saumâtres de l'Intérieur : Lokeren, Fl. orient., dans ruisseau longeant la Durme, 24-VI-1932 ; Bruges, 1-VII-1923 et 19-VIII-1936 ; Zeebrugge, en face de l'Eglise, VII-1929 ; Dudzeele, Fl. occ., 27-III-1936 ; Lilloo (Anvers), 28-IV-1936 ; Canal Bruges-Zeebrugge, 9-VII-1937, 22-XI-1938 et 6-XII-1938 ; Zwijn, 6-VIII-1937 ; Lisseweghe (Fl. occ.) 22-XI-1938 ; Tête de Flandres (Anvers rive gauche), Polder, écluse militaire, 21-XI-1926 ; Tête de Flandres (Anvers rive gauche), fossé eau saumâtre, 18-VIII-1927 ; Pipe de Tabac (Anvers rive gauche), fossé eau saumâtre, 28-IX-1927 (Explor. Musée).

Ce *Gobius* a chez nous été fréquemment confondu avec le *G. minutus* Pallas. Il n'est connu de la faune belge que par des citations peu nombreuses.

L. GILTAY, 1927 l'a admis comme nous l'avons vu. E. G. BOULENGER (1911) (16) cite des spécimens du littoral belge, d'après un don au British Museum de E. VAN BENEDEN. G. DUNCKER

(16) BOULENGER, E. G., 1911, *Remarks on two species of Fishes of the genus Gobius from observations made at Roskoff*. (Proc. Zool. Soc., 1911, pp. 40-44.)

(1930) (17) considère les *G. pictus* cités comme espèce nouvelle pour la faune belge par L. GILTAY (1927) — d'après du matériel capturé dans le Bas-Escaut — comme identiques à *G. microps* KROYER. L'examen du matériel de L. GILTAY nous rallie également à l'opinion de DUNCKER.

L. GILTAY appuyait surtout sa détermination sur la distribution des papilles céphaliques cutanées (organes cyathiformes de SCHULTZ) qui diffère chez les diverses espèces de Gobiidae. Or, ainsi qu'on peut en juger d'après les figures de M. SANZO et L. FAGE, reproduites par L. GILTAY, la disposition de ces papilles est particulièrement voisine chez les deux espèces en cause et difficile à discrédiner. En outre, si nous comparons les spécimens vus par L. GILTAY à la table de détermination des *Gobius* de G. DUNCKER (op. cit.) :

Sq. l. 42-52 — dors. Hälfte der P. mit duncklem, schrägen Querband; Strahlen der D₂ gefleckt, Flossenmembran hyalin.

. *G. microps*

Sq. l. 35-40 — P. ohne Querband; Strahlen der D₂ hyalin, Flossenmembran schwarz gefleckt. *G. pictus*

nous constatons que les exemplaires en question se rapportent à *G. microps*, notamment par le nombre des écailles en ligne latérale et par la tache oblique de la pectorale (sauf chez de très jeunes individus où ce caractère est à peine marqué ou inexistant).

Cette espèce habite les côtes européennes depuis la Méditerranée (Sardaigne) jusqu'en Norvège (Trondhjem), les eaux danoises et la Mer Baltique.

Vit dans les eaux côtières et recherche les eaux saumâtres (cf. E. M. POULSEN, F. A. N.). Elle fait aussi partie de la faune hollandaise (cf. H. C. REDEKE, 1941, p. 235). Sa prédilection pour les eaux saumâtres est indiquée notamment par sa présence dans le Bas-Escaut.

Nous la considérons comme une espèce commune en certains points du littoral.

17. *Aphya minuta* (Risso).

De nombreux exemplaires capturés, soit en mer, soit, mais beaucoup plus rarement, dans le port d'Ostende. Le Musée d'Histoire naturelle en possède 33 lots d'origine différentes.

(17) DUNCKER, G., 1930, *Gobiiformes, in die Fische der Nord- und Ostsee*. (Leipzig, p. XII, g. 133.)

En mer, des captures ont été faites aussi bien dans les eaux territoriales que plus au large, en dehors de celles-ci; parfois aussi près de l'estran. Les captures à proximité du rivage sont nettement les plus rares; nous citerons les suivantes :

10 ex. à l'entrée du Port d'Ostende, au pont de Slijkens, 24-V-1907, capturé au filet de Petersen (Expl. Mer). Dét. L. GILTAY 1927. I. G. 9054, n° rég. 3670.

1 ex. Ostende, pont de Slijkens, 2-VII-1907, filet de Petersen (Expl. Mer). Dét. M. HOLLY 1936. I. G. 8187, n° rég. 4136.

33 ex. Entrée du port d'Ostende, près du Pont du Yacht Club, 20-V-1910, filet de Petersen (Expl. Mer). Dét. M. HOLLY 1936. I. G. 8240, n° rég. 4140 γ .

2 ex. Devant Ostende, près de l'estran, 24-IV-1912, filet à ressorts (Expl. Mer). Dét. M. HOLLY 1936. I. G. 8377, n° rég. 4143.

18 ex. Ostende, estacade est, 21-VII-1939 (Don Inst. Marit. Ostende). I. G. 13261, n° rég. 5044.

1 ex. Ostende, bassin de chasse, 1-VIII-1939 (Explor. Musée). I. G. 12187, n° rég. 5045.

Cette petite espèce pélagique appelée vulgairement « Nonnat » a été signalée pour la première fois du littoral belge par G. GILSON (1921, p. 59), qui dit à son sujet : « Peu commun sur nos côtes où il n'était pas signalé, on l'obtient cependant assez facilement en pêchant au filet très fin, le plus près possible de l'estran ». H. C. REDEKE (1941, p. 237) cite 2 captures effectuées près des côtes hollandaises. Cette espèce, qui n'est pas rare en Mer du Nord, se rencontre depuis les côtes norvégiennes jusqu'en Méditerranée et Mer Noire et dans la partie occidentale de la Baltique.

18. *Blennius gattorugine* BLOCH. Belg. nov. sp.

* 1 ex. de 125 mm. entre Westende et Ostende, 21-III-1912, capturé au filet fin (Explor. Mer). Dét. M. HOLLY 1936. I. G. 8377, n° rég. 4049.

* 1 ex. de 105 mm., entre Ostende et Middelkerke, dans le banc de Wenduyn et la limite, 21-IV-1922, filet à crevettes (Explor. Mer). Dét. M. HOLLY 1936. I. G. 8690, n° rég. 2968 β .

1 ex. de 95 mm., au large entre Mariakerke et Nieuport, en dedans du banc de Middelkerke, 14-III-1923, filet à crevettes (Explor. Mer). Dét. M. HOLLY 1936. I. G. 8738, n° rég. 2968 γ .

1 ex. de 118 mm., littoral belge (Don de l'Inst. Marit. Os-

tende, pêche n° 7728). Dét. G. GILSON. I. G. 9946, n° rég. 2968.

* 1 ex. de 37 mm., Ostende, estacade Est, 9-XI-1937 (Explor. Musée). I. G. 11.311, n° rég. 5111.

Ce Blenniidae n'avait pas encore été cité de la côte belge. Largement distribué dans l'Atlantique, côtes européennes et africaines, et en Méditerranée (cf. D'ANCONA, 1934, F. A. N.), l'espèce est commune jusque dans la Manche; elle ne semble pas être fréquente en Mer du Nord. C'est notamment l'opinion de H. C. REDEKE (1941, p. 220), qui ne cite que quelques captures de la côte hollandaise.

19. *Blennius pholis* LINNÉ.

* 3 ex. de 25-38 mm., Nieuport, ruisseau près de l'Ecluse, 7-14-IX-1930 (Explor. Musée). I. G. 9389, n° rég. 5109.

* 2 ex. de 21-23 mm., Ostende, estacade Est, 12-VIII-1936, pêché au carrelet (Explor. Musée). I. G. 10820, n° rég. 5110.

C'est A. LAMEERE, 1913 (18) qui signala le premier la capture de cette espèce en Belgique, d'après un spécimen pris au môle de Zeebrugge.

Depuis lors, elle ne semble plus avoir été mentionnée. Le domaine de ce Blenniidae est plus septentrional que celui du précédent; on le rencontre depuis la Norvège jusqu'aux côtes anglaises et la Manche (cf. E. FORD, 1935, F. A. N.). D'après F. DAY (1880-84) (19), c'est un habitant commun de la côte anglaise où on le trouve dans les « rock-pools » accessibles seulement à marée basse. C'est évidemment dans des conditions analogues qu'il faudra le chercher sur notre côte. H. C. REDEKE (1941, p. 219) considère le « *Pholis* », indépendamment de quelques autres exemplaires connus, comme étant seulement assez commun en un endroit de la côte hollandaise : Westkapelle, localité située à proximité du littoral belge. Il doit évidemment être considéré comme rare, par le fait même de sa prédilection pour les « rock-pools ».

20. *Mugil labrosus* RISSO.

* 2 ex. long. 200-500 mm., Ostende, estacade est, été 1932 (Don de l'Inst. marit. Ostende). Dét. L. GILTAY 1934. I. G. 9946, n° rég. 2962 et 2962 γ.

(18) LAMEERE, A., 1913, *La faune du môle de Zeebrugge*. (Ann. Soc. Royale Malac. et Zool. de Belgique, 1913, p. 259.)

(19) DAY, F., 1880-1884, op. cit. I, p. 204.

* 1 ex. long. 240 mm., Ostende, estacade est, 14-VII-1938. (Don de l'Inst. marit. Ostende). I. G. 13261, n° rég. 4980.

* 2 ex., long. 130-250 mm., Ostende, estacade est, 14-VII-1938. (Don de l'Inst. marit. Ostende). I. G. 13261, n° rég. 5685.

1 ex., long. 360 mm., au large entre le Westdiep et Nieuport, 12-VI-1911, pêché au grand chalut (Explor. Mer). Dét. L. GIL-TAY 1937. I. G. 8306, n° rég. 2962 β .

Bien que cette espèce soit bien connue de la côte belge — elle est citée comme étant assez commune par A. LAMEERE (1895, 66) et par G. GILSON (1921, p. 38) — nous jugeons utile d'en parler à cause de l'incertitude qui règne au sujet de l'espèce qui vit dans les parages de notre littoral.

H. C. REDEKE (1941, p. 227) admet uniquement le *Mugil ramada* RISSO (syn.: *M. capito* CUVIER) dans la faune hollandaise et ne connaît pas d'exemplaires de *M. labrosus* pris en Hollande avec toutes les garanties désirables. On est donc en droit de se demander si notre « Muge » appartient réellement à une espèce différente.

La détermination des Muges n'est pas chose aisée et les deux espèces en cause sont particulièrement voisines.

Nous les distinguerons de la manière suivante :

1. Lèvre supérieure épaisse garnie généralement de villosités ou de tubercules variqueux disposés en rangées. Maxillaire très visible, recouvert seulement en partie par le préorbitaire. Narine antérieure plus rapprochée de l'orbite que du bout du museau , *M. labrosus*.

2. Lèvre supérieure non épaisse, lisse, sans papilles. Maxillaire presque entièrement recouvert par le préorbitaire. Narine antérieure à mi-distance du bout du museau et du bord antérieur de l'œil ou un peu plus près du bout du museau. *M. ramada*.

Si l'on s'en tient à ces différences céphaliques, nos 4 premiers spécimens se rapportent bien à *M. labrosus*, mais seul les deux premiers présentent des tubercules variqueux bien apparents sur la lèvre supérieure; les deux autres ont tout au plus de faibles villosités à cet endroit mais le maxillaire est très visible et la narine antérieure est plus rapprochée du bord antérieur de l'œil que du bout du museau; nous ne pensons pas que le caractère des tubercules sont absolument constant. Quant au 5^e exemplaire, nous ne le rapportons que provisoirement à *M. labrosus*; la lèvre supérieure est pratiquement lisse, le maxillaire est en grande partie recouvrable par le préorbitaire mais la narine antérieure est légèrement plus rapprochée de l'orbite

que du bout du museau. Il est très possible que ce soit un *Mugil ramada*; c'est pourquoi, outre le *M. labrosus*, nous croyons à la présence de cette espèce sur la côte belge.

21. *Cottus bubalis* EUPHRASEN. Belg. nov. sp.

* 1 ex. de 65 mm., au large d'Ostende dans les eaux territoriales, filet fin, 20-IX-1905 (Explor. Mer). Dét. M. HOLLY 1935. I. G. 8188, n° rég. 3219 β .

* 1 ex. de 90 mm., entre le 2° et le 3° mille de la côte, depuis le travers d'Ostende jusque Le Cocq, 25-V-1905, filet fin (Explor. Mer). Dét. M. HOLLY 1935. I. G. 8188, n° rég. 3219 γ .

1 ex. de 91 mm., au large entre Wenduyn et Ostende, 9-XII-1923, filet à crevettes (Explor. Mer). Dét. M. HOLLY 1935. I. G. 8738, n° rég. 3219.

Ce *Cottus* ne semble pas encore avoir été signalé des côtes belges. Distribué depuis la région polaire jusqu'au nord de l'Espagne, Groenland et côte orientale de l'Amérique du Nord (cf. E. EHRENBAUM 1932, F. A. N.), c'est une forme qui recherche les côtes rocheuses. H. C. REDEKE, 1941 la considère comme une des raretés de la faune marine hollandaise.

22. *Phrynorhombus norvegicus* (GÜNTHER).

1 ex. de 95 mm., lat. 51°24'30'' à 51°26' N., long. 2°47' à 2°50' E., 28-III-1911, grand chalut à fers déclinants (Explor. Mer). Dét. L. GILTAY 1937. I. G. 8188, n° rég. 4421.

Cette espèce ne figure dans aucune liste belge ni dans la Fauna van Nederland de H. C. REDEKE (1941). Elle ne semble jamais avoir été signalée dans le S. de la Mer du Nord. J. R. NORMAN (1934) (20) en donne la distribution géographique suivante : Côtes d'Europe, depuis les Iles Lofoten jusqu'aux côtes S. O. de l'Angleterre; Islande. A proximité des côtes belges, il s'agit probablement d'un visiteur occasionnel.

23. *Zeugopterus punctatus* (BLOCH). Belg. nov. sp.

1 ex. de 120 mm., lat. 50°46' N., long. 1°9' E., 7-II-1906, chalut de l'avisso (Explor. Mer). Dét. M. HOLLY 1935. I. G. 8188, n° rég. 2961 γ .

(20) NORMAN, J. R., 1934, *Monograph of the Flatfishes*. (London, I, p. 276.)

1 ex. de 148 mm., Mer du Nord... (Explor. Mer). Dét. M. HOLLY 1935. I. G. 9054, n° rég. 2961 β .

* 1 ex. de 130 mm., entre le Wandelaar et le dehors du banc de Wenduïne, 17-V-1930 (Don de l'Inst. marit. Ostende). Dét. G. GILSON. I. G. 9946, n° rég. 2961.

1 ex. de 190 mm., Mer du Nord, V-1935 (réc.: pêcheurs de Zeebrugge). Dét. L. GILTAY 1935. I. G. 10512, n° rég. 2977.

Espèce non encore citée des parages de la côte belge, d'une manière précise. G. GILSON (1921, p. 84) dit seulement : « apporté de temps en temps par les chalutiers venant de la Manche ». Le « Targeur » est un Bothidae qui habite les côtes de l'Europe occidentale depuis le Trondhjem Fjord jusqu'au Golfe de Gascogne (cf. NORMAN, 1934) (21). Il est rare sur la côte hollandaise (H. C. REDEKE, 1941, p. 271) et certainement aussi sur la côte belge.

24. *Solea lascaris* RISSO. Belg. nov. sp.

1 ex. de 220 mm., lat. 51°14'45" N., long. 2°15'30" E., 12-V-1905 (Explor. Mer). Dét. M. HOLLY 1935. I. G. 8188, n° rég. 3944.

1 ex. de 115 mm., entre Ostende S. q. S. E. Mariakerke S., 3-IX-1906, filet fin (Explor. Mer). Dét. M. HOLLY 1935. I. G. 8188, n° rég. 3943 β .

* 1 ex. de 90 mm., entre Raverzijde et Ostende, en dehors du banc de Wenduïne, filet à crevettes, 20-VII-1922 (Explor. Mer). Dét. M. HOLLY 1935. I. G. 8690, n° rég. 3943.

* 7 ex. 95-110 mm., grande rade d'Ostende, 21-VII-1922, filet à crevettes (Explor. Mer). Dét. M. HOLLY 1935. I. G. 8690, n° rég. 3943 γ .

Espèce nouvelle pour les parages de la côte belge. Considérée par G. GILSON, 1921, comme n'existant pas dans nos eaux. Rare pour la faune hollandaise (H. C. REDEKE, 1941, p. 277).

C'est un Soleidae méridional, se rencontrant depuis la Méditerranée jusqu'aux côtes S. de l'Angleterre (cf. W. SCHNAKENBECK, 1935, F. A. N.).

Sporadique en Mer du Nord, où il nous arrive de la Manche, c'est un Soleidae très rare sur notre littoral bien qu'il vive sur fonds sableux.

(21) NORMAN, J. R., 1934, op. cit., p. 280.

25. *Solea lutea* Risso.

Espèce représentée dans les collections du Musée d'Histoire naturelle par un grand nombre de spécimens, capturés en de nombreux endroits, tant dans nos eaux territoriales qu'en dehors de celles-ci.

G. GILSON (1921, p. 93) a été le premier à constater son abondance sur la côte belge : « très commune sur nos côtes, mais non signalée par les naturalistes. Capturée par les crevettiers mais prise par eux pour une jeune sole ordinaire et rejetée comme sans valeur ». Cette Sole, également méridionale, comme l'espèce précédente, s'avance plus loin vers le Nord : de la Méditerranée à l'Ecosse, à l'Est jusqu'au Kattegat (cf. W. SCHNAKENBECK, 1935, F. A. N.). Elle est bien connue de la côte hollandaise (H. C. REDEKE 1941, p. 276).

26. *Balistes capriscus* GMELIN. Belg. nov. sp.

* 1 ex. de 190 mm., pêche n° 7757^{bis}, sur le banc de Wenduïne, 6-IX-1932 (Don de l'Inst. Marit. Ostende). Dét. G. GILSON. I. G. 9946, n° rég. 2960.

Le « Poisson porc » n'a pas encore été cité avec précision de notre côte. G. GILSON (1921, p. 95) dit seulement qu'un exemplaire a été rapporté par un chalutier. H. C. REDEKE (1941, p. 278) ne cite qu'un unique exemplaire capturé à la côte hollandaise. H. HELDT, 1930 (F. A. N.) en donne la distribution géographique suivante : Méditerranée, commun sur les côtes tunisiennes. Atlantique rare (Madère), rencontré occasionnellement sur les côtes d'Angleterre et d'Irlande. Pacifique. — Ce Poisson, très rare à proximité de nos côtes, est un visiteur occasionnel qui nous arrive vraisemblablement par le Pas-de-Calais.